



Information relatives aux cartes d'atelier des générations 1¹ + 2²

Le passage de l'application des cartes d'atelier de la génération 1 à la génération 2 aura lieu à partir de la mi-mars 2019. Cela aura diverses répercussions pour la demande des cartes d'atelier.

Avant le changement de la mi-mars 2019

Demande d'une nouvelle carte d'atelier de la génération 1 ou demande de renouvellement de cartes d'atelier de la génération 1

- Les cartes d'atelier de la génération 1 peuvent être demandées jusqu'à la mi-mars 2019. Ces cartes sont ensuite valables jusqu'à la date d'expiration imprimées et ne fonctionnent que pour les tachygraphes numériques actuels de la génération 1.

Après le changement de la mi-mars 2019

Après la commutation de l'application des cartes d'atelier à la mi-mars 2019, seules des cartes d'atelier de la génération 2 pourront être demandées. L'approbation des demandes de cartes d'atelier par le service d'homologation de l'AFD a lieu si les techniciens ont réussi les cours requis. Les attestations de cours ne doivent pas être présentées, car les services spécialisés annoncent au fur et à mesure les participants à la formation au service d'homologation de l'AFD.

Commande d'une nouvelle carte d'atelier de la génération 2

- Les demandes de nouvelles cartes d'atelier de la génération 2 ne seront approuvées à partir de la mi-mars 2019 que si les techniciens ont déjà suivi les cours pour tachygraphes numériques et tachygraphes intelligents.
- Si vous souhaitez une carte d'atelier de la génération 2 valable à compter de la date de commande bien qu'une carte d'atelier de la génération 1 valable soit encore disponible, vous devez demander une nouvelle carte et saisir de nouveau le technicien dans l'application des cartes d'atelier. Dans un tel cas, il faut renvoyer l'ancienne carte d'atelier.

¹ Génération 1 = cartes d'atelier valables pour tachygraphes numériques

² Génération 2 = cartes d'atelier valables pour tachygraphes numériques et tachygraphes intelligents

Renouvellement de cartes d'atelier de la génération 1

- En cas de renouvellement d'une carte d'atelier de la génération 1, une carte d'atelier de la génération 2 est établie à la condition qu'un cours de formation continue pour tachygraphes intelligents ait déjà été suivi.
- Veuillez noter que la validité de la nouvelle carte ne débute qu'après l'expiration de la durée de validité de l'ancienne carte.

Scénarios possibles/exemples de renouvellement de cartes d'atelier

Moment du renouvellement	Carte G1 existante valable jusqu'au	Carte renouvelée (G1 ou G2)	Validité des cartes à partir du
Avant le changement informatique (mi-mars 2019)	01.03.2019	G1	02.03.2019
	01.05.2019	G1	02.05.2019
Après le changement informatique	01.05.2019	G2	02.05.2019

La livraison des cartes a lieu en général trois jours après la saisie dans l'application des cartes d'atelier.